



Commune de Bottens

Année 2018

Rapport de gestion



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 6 mai 2019

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2019 - 08
relatif au
Rapport de gestion 2018.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le rapport de gestion 2018 de la Municipalité.

Comme l'année dernière, celui-ci est structuré par Municipale ou Municipal, en traitant les faits marquants des dicastères dont elle ou il a la charge.

Ce rapport de gestion est précédé d'une table des matières afin de faciliter un repérage rapide des différents points traités.

Rapport de gestion 2018

Table des matières

Les points marquants pour Laurent Imoberdorf, Syndic.....	6
Séances de Municipalité	6
Préavis.....	6
Collaboration avec d'autres communes.....	6
Routes	6
Aménagement du territoire.....	7
Police des constructions	7
Associations Régionales - ARGdV (Association du Gros-de-Vaud) et Lausanne Région.....	7
Personnel communal	8
Télécommunications.....	8
Service de déneigement	8
Les points marquants pour Gérard Stettler, vice-syndic	9
Forêts	9
Groupement forestier de la Menthue	9
Déchets – Ordures ménagères	9
Les instruments de financement	9
La taxe au poids	9
La taxe de base	9
Matériaux récoltés et éliminés	10
Quelques chiffres intéressants	10
Services industriels.	11
Service des eaux.....	11
Chiffres clés.....	11
Les points marquants pour Carine Delpierre, municipale	12
Croc'Lionceaux.....	12
Passeport vacances.....	12
Aînés	12
Trois nonagénaires.....	12
Chantée de Noël	13
ASIRE	13
Collège des Lionceaux - répartition des élèves.....	13
ARASPE.....	14
AVASAD.....	16

Facture sociale	16
EFAJE	16
Agenda 21	17
EIAP	17
Les points marquants pour Christian Jaquier, municipal	18
Quelques chiffres pour commencer	18
Bâtiment chemin des Placettes N° 3	18
Bâtiment chemin du Cottin N° 2	18
Maison de commune	19
Salle polyvalente	19
Chauffage	19
Sécurité publique	20
SDIS Haut-Talent	20
Protection civile (Organisation Régionale de Protection Civile du Gros de Vaud)	21
Les points marquants pour Patricia Riva, municipale	22
Associations régionales	22
Lausanne Région-Commission Senior	22
Affaires culturelles et loisirs	22
Journal Contact	22
Sociétés Locales	22
Jumelage	23
Transports Publics	23
Transports Lausannois (TL)	23
Informatique	23
Épuration et assainissement	24
STEP	24
Régionalisation	24
Séparatif	25
Parcs et Espaces verts	25
Espaces verts	25
Décorations	25
Nota bene	25
Conclusion	26

Les points marquants pour Laurent Imoberdorf, Syndic

Séances de Municipalité

La municipalité s'est réunie à 47 reprises en 2018. Elle a traité 1'479 objets. De manière générale, les séances ont lieu le lundi à 17h 00 à la maison de commune.

Nous avons rencontré durant l'année 2018 différents intervenants comme des représentants de Lausanne Région ou encore de l'Association Région Gros-de-Vaud.

Afin de pouvoir être le plus efficaces possible et dans le but de rationaliser notre emploi du temps nous rencontrons également avant la séance de municipalité toutes les personnes dont les informations peuvent être utiles à l'ensemble de la Municipalité.

Nous avons également organisé des séances spéciales, hors agenda, afin de pouvoir traiter des objets spécifiques.

Préavis

La municipalité a préparé et présenté 11 préavis au Conseil Communal durant l'exercice 2018.

Les municipaux en charge des dossiers ont rencontré les commissions Adhoc et la commission des finances afin de pouvoir argumenter leurs préavis et répondre aux questions des différentes commissions.

Collaboration avec d'autres communes

Dans le but de créer des synergies et de se rapprocher d'une commune voisine, la municipalité a pris contact avec la municipalité de Poliez-Pittet. Nous sommes actuellement au début de l'examen des possibilités. Nous espérons pouvoir ainsi commencer une collaboration entre nos deux communes par exemple en partageant nos ressources en matériel.

Routes

Durant l'année 2018, aucun gros travail sur les routes n'a été exécuté.

Quelques réparations urgentes ont été effectuées par notre employé communal ou sur mandat par des entreprises locales.

Nous avons constaté une augmentation de ces travaux d'entretien due, en grande partie, à un réseau routier vieillissant.

Vous aurez certainement constaté de multiples chantiers de petites ampleurs sur le bord des routes, ces chantiers sont l'œuvre des divers opérateurs (télécom, gaz, électricité, etc...) qui desservent notre village et qui sont entrain de moderniser leurs réseaux respectifs.

Aménagement du territoire

Notre PGA est encore et toujours en consultation auprès des services de l'Etat.

Notre zone réservée est en vigueur depuis sa mise à l'enquête. Elle est désormais validée par le canton et déploie tous ses effets jusqu'à la mise en vigueur de notre PGA.

Cette Zone réservée a pour conséquence une importante diminution des projets de nouvelles constructions sur la commune à l'exclusion des constructions ou des projets se trouvant au bénéfice de PPA qui, eux, profitent des droits acquis.

Police des constructions

Afin d'analyser les projets qui nous sont présentés, tant par leur forme que par leur conformité aux différents règlements communaux et afin de faire face à la complexité croissante desdits dossiers, la municipalité a décidé de confier certains mandats de contrôles et de gestions à des architectes externes. Cette solution n'engendre aucun frais supplémentaire pour la commune, en effet, l'ensemble de ces honoraires est refacturé au porteur de projet.

Nous continuons cependant à mandater le STI (Service Technique Intercommunal) pour certaines affaires.

Des contrôles de fin de chantiers ont été organisés afin de permettre de délivrer les permis d'habiter et/ou d'utiliser. Nous devons constater que, dans la majeure partie des cas, les projets sont menés de manière conforme aux divers règlements tant communaux, cantonaux que fédéraux.

Malheureusement, il est à relever que certains font fi des règlements. Ce qui nécessite beaucoup de temps et d'énergie pour le suivi d'une minorité de dossiers. Nous ne pouvons que déplorer cet état de fait et prendrons, en 2019, des mesures plus contraignantes si cette situation perdure.

Cette situation n'a cependant pas de conséquence financière pour la commune car, là également, nous refacturons l'ensemble du temps passé.

Associations Régionales - ARGdV (Association du Gros-de-Vaud) et Lausanne Région

Comme vous pouvez l'imaginer, l'ARGdV a eu une année particulièrement chargée en 2018 avec la fête du Blé et du pain. Cette fête magnifique a monopolisé beaucoup de ressources et d'énergie de l'association pendant cette année.

Quelques autres projets ont été portés par cette association mais aucun ne touche directement notre commune.

Il en est de même avec Lausanne Région ; cette association a beaucoup de projets mais ceux-ci concernent plus le tissu économique de la région Lausannoise.

Certains projets tel que le centre sportif de Malley ainsi que la patinoire prennent également passablement de ressources.

Des flyers sont régulièrement édités par ces associations concernant leurs différentes activités et sont à disposition au greffe.

Personnel communal

Afin de faire face à l'augmentation de la charge de travail du poste de secrétaire Municipal, dû en majeure partie à l'augmentation du travail administratif, Monsieur Philippe Gerber, secrétaire municipal, a accepté d'augmenter son engagement de 80 à 90 %.

Monsieur Henri Guignard, engagé à l'heure, remplit pleinement les missions qui lui sont confiées. Il participe ainsi à la bonne marche du service d'entretien en secondant ou remplaçant Monsieur Nik Binggeli.

Télécommunications

L'année 2018 a été marquée par l'évolution de notre réseau Swisscom vers la 4G, cette évolution nous a permis d'augmenter également le revenu de location du local technique au-dessous de l'école.

Salt, malgré leur intention de mettre à jour leurs installations de téléphonie mobile n'a entrepris aucune modification de leur réseau.

Concernant le réseaux filaire, Swisscom ainsi que d'autres opérateurs ont entrepris également le développement et la modernisation de leur réseau sur le territoire de la commune afin d'augmenter le débit Internet chez l'utilisateur final.

L'évolution de la technologie nous a amenés à faire évoluer notre réseau de téléphone dans nos locaux vers l'All IP (téléphone sur internet).

À l'instar des services de l'état, la municipalité a décidé d'abandonner l'usage du fax au greffe municipal.

Nous avons également fait installer un terminal de paiement par carte de débit au greffe. Ce qui permet à tout un chacun de payer les prestations demandées avec les moyens actuels.

Service de déneigement

Il est assez compliqué de résumer le service hivernal sur une année civil. En effet, celle-ci se compose en fait deux saisons hivernales bien distinctes.

En semaine, le service neige est assuré par le personnel communal. Afin de respecter le droit du travail, ce service est assuré le week-end par deux collaborateurs engagés à l'heure.

Le déneigement des trottoirs est assuré par Monsieur Henri Guignard et le haut du village est, lui assuré par Monsieur Jean-Pierre Staub.

La saison 2018 a été relativement clémente quant aux interventions de ce service.

Nous avons pu, cette année encore faire face au déneigement avec nos propres ressources et n'avons pas eu besoin de recourir à un prestataire externe.

Cependant, afin de pallier au risque de gel, la consommation de sel a été en légère augmentation.

Les points marquants pour Gérard Stettler, vice-syndic

Forêts

Groupement forestier de la Menthue

Comme l'an dernier, 2018 a été marqué par de forts coups de vent qui ont eu pour conséquence la chute de centaines de m³ de bois et la nécessité de fermer certaines routes sur le territoire de notre groupement forestier.

Les soins sylvicoles se sont faits de manière modérée. Il reste toujours beaucoup de bois à terre après les interventions car, pour des raisons de coûts, il n'est pas réalisable de tout nettoyer. Il est à noter que ce mode de faire a, par contre, un impact positif sur la biodiversité.

Les dégâts provoqués par les scolytes typographes (insecte nuisible capable de voler) sont toujours très importants. En effet, on peut évaluer à plus de 1600 m³ d'épicéas les arbres touchés pour notre groupement (y compris les forêts privées). Ces bois doivent être brûlés pour éliminer les scolytes, ce qui explique certains feux en forêt.

Le coût de l'entretien de nos forêts communales (49 hectares) reste relativement stable à CHF 110.- l'hectare. Pour conclure sur une note positive, il est à souligner que les experts considèrent que nos forêts sont en bonne santé et qu'elles ont un bel avenir.

Enfin, notre traditionnelle mise de bois a eu lieu le 3 novembre. La nouvelle formule, qui consistait à miser moins de bois (92.5 m³) répartis sur 45 lots plus petits, a permis de réduire considérablement les coûts de préparation, mais n'a malheureusement pas attiré plus de participants. Au final, pour un achat de bois de CHF 7'889.- la vente a rapporté CHF 5'160.- soit un différentiel de CHF 2'729.- (2017 CHF 6'857.-). Nous nous réjouissons de maintenir cette belle tradition et allons poursuivre sa mutation au profit du plus grand nombre.

Déchets – Ordures ménagères

Les instruments de financement

La taxe au poids

Pour rappel, le système de la taxe au poids a été choisi, car il applique au plus près la causalité directe. Le transport et l'incinération des ordures ménagères sont généralement facturés à la tonne. La taxe au poids amène donc logiquement le détenteur des ordures à trier en priorité les déchets lourds et il devrait relativiser l'importance des déchets plastiques.

Le montant de cette taxe est resté inchangé à 40 centimes/kg depuis son introduction.

La taxe de base

Conformément à l'article 32a, al 1 de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, les taxes constituent l'instrument à utiliser pour financer l'élimination des déchets urbains. Le dispositif de

taxation comprend une taxe directement proportionnelle à la quantité – au poids – et une taxe de base.

Taux de couverture des charges par :	2015	2016	2017	2018
La taxe au poids (compacteur)	68.37%	98.10%	100.38%	112.02%
La taxe de base (déchetterie)	58.40%	85.52%	90.40%	93.50%
Global des déchets	61.77%	89.47%	93.43%	99.20%

La réorganisation des transports initiée en 2017 porte totalement ses fruits en 2018 et a une influence très positive sur les différents résultats. Le taux de couverture lié à la taxe au poids, qui dépasse les 100%, bénéficie également d'une recharge plus intense des cartes d'accès à la compacteuse.

En ce qui concerne la taxe de base, la rationalisation des coûts mentionnée plus haut a permis à la municipalité d'en réduire, dès 2019, le montant de CHF 80.00 à CHF 75.00 hors TVA.

Matériaux récoltés et éliminés

Matériaux	2014	2015	2016	2017	2018
Ordures ménagères (t)	109.54	124.02	122.87	123.37	124.73
Verre (t)	53.51	50.01	54.84	50.00	52.90
Déchets verts (t)	135.00	117.10	137.52	135.52	138.90
Objets encombrants (t)	41.96	47.24	28.22	33.06	43.20
Papier (t)	79.12	84.78	74.56	65.76	70.10
Métaux (t)	23.23	28.20	22.88	32.38	15.87
Bois (t)	53.56	65.82	52.31	53.13	50.08
Inerte non recyclable (m ³)	59.00	60.00	59.00	64.00	66.00
Totaux (hors inerte)	495.92	517.17	493.20	493.22	495.78

L'évolution du total de nos déchets est relativement stable, même si 2018 a vu une augmentation du nombre d'habitants. L'augmentation de 10 tonnes des objets encombrants par rapport à 2017 n'a pas eu d'influence négative sur les résultats, mais nous devons rester attentifs à son évolution dans le futur. En effet, il est essentiel que l'entier des déchets ménagers passe par la compacteuse et que la benne à objets encombrants ne reçoive pas de sacs poubelles, comme c'est parfois encore malheureusement le cas.

Quelques chiffres intéressants

- Avant l'introduction de la taxe au poids en 2014, le ratio kg/habitant annuel des ordures ménagères était de 189,7 kg à Bottens. En 2017, le ratio dans notre commune est tombé à 95,7 kg. Cette même année, le ratio cantonal était de 144,2 kg sachant qu'une très grande majorité des communes vaudoises a adopté la taxe au sac plutôt que la taxe au poids, certainement moins incitative à la limitation du poids des ordures à éliminer, le volume étant le critère.
- La collecte de vieux vêtements à Bottens a atteint 13'482 kg en 2018.
- La collecte de PET à Bottens en 2018 représente 561 sacs pour 3'061 kg.

Services industriels.

Service des eaux

L'association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE) est composée aujourd'hui de 13 communes. Bottens a adhéré en 2014. Elle couvre environ 50% des besoins en eau potable de ses sociétaires. Les situations de sécheresse connues en 2017 et 2018 ont amené notre association à augmenter le prix du m³ d'eau dès 2019 de CHF 0.05.

La source de la Mine a encore produit en 2018 12'286 m³ au profit de notre commune. Après les travaux de réfection du réservoir, qui auront lieu en juin 2019, cette eau sera propriété de l'AIAE.

Chiffres clés

En m ³	2016	2017	2018
Eau source de la Mine	15'036	9'763	12'286
Eau achetée à l'AIAE	57'823	72'312	78'826
Eau facturée aux consommateurs	64'455	59'000	60'712
Eau non-facturée (bâtiments communaux)	2'884	2'809	3'282

Comme pour toutes les communes de l'AIAE, la consommation d'eau a été plus importante en 2018. La sécheresse n'y est pas étrangère et l'arrosage a été globalement bien plus important. Des chantiers, des ruptures de conduites et même une borne hydrante arrachée ont également péjoré le résultat. On doit malheureusement constater que cette augmentation d'eau achetée ne se reflète que très peu sur l'eau vendue. La différence correspond à 27'118 m³ (29,8%) d'eau qui semblent s'être perdus dans notre réseau communal. Sachant qu'un différentiel de 15 à 20% est jugé normal, notre ratio eau achetée/eau vendue est préoccupant. Heureusement, nous avons encore bénéficié « gratuitement » du produit de la source de la Mine, ce qui réduit notre perte à 14'832 m³ (18,8%).

Il n'en demeure pas moins que le mauvais résultat 2018 confirmant celui à peine meilleur de 2017, il est absolument indispensable de mener de sérieuses investigations sur notre réseau communal. Très rapidement nous allons mandater une entreprise afin de rechercher d'éventuelles fuites en sous-sol. Nous allons également renouveler progressivement notre parc de compteurs d'eau dont certains sont bien trop anciens pour être fiables.

Enfin, au printemps, les deux fontaines communales ont été équipées d'ecopompes (qui fonctionnent sans électricité mais avec la pression du réseau) qui permettent une économie d'eau d'environ 80%. Par nécessité, le deuxième bassin de ces deux fontaines a été transformé en bac à fleurs.

Les points marquants pour Carine Delpierre, municipale

Croc'Lionceaux

Une convention de subventionnement a été signée entre la commune et l'association.

La commune s'engage à verser un montant mensuel forfaitaire de CHF 1872.75 et à mettre gratuitement à disposition la buvette de la salle polyvalente.

L'association s'engage à assurer la garde et le repas de midi, du lundi à vendredi, de la fin des cours à la reprise de ceux-ci, pour les enfants de 1H à 6H.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi 15 à 20 enfants fréquentent cette structure. En outre, quelque 5 enfants viennent aussi le mercredi.

Passeport vacances

Le coût unitaire d'un Passeport traditionnel est en 2018 de CHF 87.61, soit CHF 6.57 de moins que l'an dernier. Pour rappel, une baisse de 25% avait déjà été constatée entre 2016 et 2017.

Le nombre de Passeports vacances affiche une légère augmentation. Ainsi, ce sont 13 Passeports "normaux" (à CHF 45.00) qui ont été délivrés et 3 à CHF 40.00.

Neuf enfants ont quant à eux souhaité utiliser un Passeport Farniente.

L'activité du labyrinthe n'a pu avoir lieu en raison des conditions météorologiques déplorables.

La pétanque, proposée pour la première fois dans le but de répondre à la demande des organisateurs en constante recherche de nouvelles activités, n'a suscité aucun intérêt...

Aînés

La sortie du 29 juin a conduit nos Aînés à Pomy, à la découverte enchantée de l'atelier des souffleurs de verre Valérie de Roquemaurel et Olivier Oulevay. La journée s'est poursuivie par un exquis repas à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Les Aînés se sont retrouvés le 5 décembre à la buvette de la salle polyvalente pour le traditionnel petit déjeuner de fin d'année, agrémenté par les prestations chorales de nos jeunes élèves.

Trois nonagénaires

La commune a eu l'honneur de célébrer 3 nonagénaires

Monsieur André Bavaud, le 6 mars

Madame Myrtha Duvoisin, le 13 juin

Madame Berthe Méda, le 8 novembre.

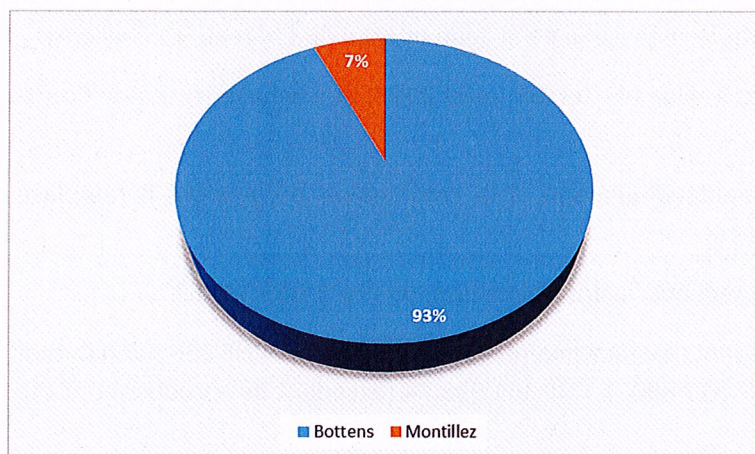
Chantée de Noël

Elle a été organisée cette année par Mesdames Joëlle Cossetto-Chapuis et Sarah Vergères. Après un cortège et quelques haltes musicales, nos jeunes, dirigés par Sarah Vergères et accompagnés au piano par Pascal Moullet, ont offert aux habitants qui s'étaient rendus à la buvette de la salle polyvalente une petite sérénade. Cet instant convivial s'est prolongé par la dégustation d'une soupe de légumes, préparée par les enfants.

ASIRE

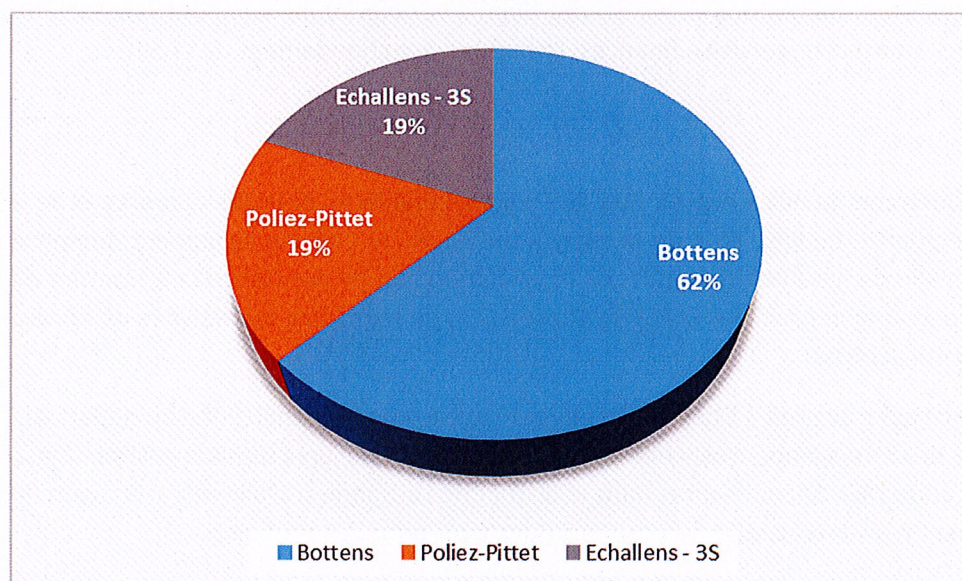
Collège des Lionceaux - répartition des élèves

À la rentrée 2018, 105 élèves de 1 à 6P fréquentent notre collège. Le tableau ci-dessous montre leur provenance et les années de programme dans lesquelles ils se situent.



98 élèves proviennent de notre commune et 7 de Montilliez.

Répartition géographique des enfants de Bottens



Vous trouvez ci-dessous les coûts occasionnés par l'ASIRE ces dernières années :

	2018	2017	2016	2015	2014
Coût par habitant	551.41	546.36	551.74	558.90	492.27
Coût total	696'429	677 486	673 117	715 951	603 526

Le conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises : les 27 mars, 26 juin et 25 septembre, respectivement à Vuarrens, Bioley-Magnoux et Chapelle-sur-Moudon.

8 préavis ont été traités. Les comptes, le rapport de gestion et le budget bien évidemment, et aussi des crédits d'étude (réalisation de l'extension du site scolaire de Goumoëns-la-Ville, implantation de l'extension de du site scolaire des Trois-Sapins, puis l'extension elle-même, un autre pour la transformation de Court-Champ et un dernier pour l'assainissement du chauffage de Poliez-Pittet).

En 2018, ce sont deux collèges qui ont été fermés (celui de St-Jean et celui du Château, à Echallens).

De nouvelles structures ont été ouvertes à Villars-le-Terroir (août 2018) et à Echallens, site de Court-Champ (septembre 2018).

René Buchs, d'Oulens, a été élu par applaudissements à la commission de gestion. Il remplace Monsieur François Zürcher, démissionnaire.

Les comptes présentent un excédent de revenus, avant répartition, de CHF 1'459'228.69.

Cet excédent a été réparti en amortissements extraordinaires (CHF 479'345.95). CHF 30.- par habitant ont été redistribués aux communes (CHF 817'890.-). CHF 161'992.74 (excédent des produits) ont été reportés au capital.

Le budget prévoyait un coût par habitant de CHF 589.40. Finalement, ce coût s'élève pour 2017 à CHF 546.36. En 2016, il était de CHF 551.74. Le coût par habitant est budgétisé, pour 2019, à CHF 631.92, soit CHF 28.77 de plus que l'année précédente.

"Vision 2020" touche à sa fin et sera peu à peu remplacée par « Ambition 2030 ». Il s'agira de se pencher toujours et à nouveau sur les domaines qui ont déjà fait l'objet de la meilleure attention de chacun : infrastructures, transports, services, finances, structures, fonctionnement de l'ASIRE.

ARASPE

Les deux assemblées intercommunales ont eu lieu le 7 juin à Etagnières pour les comptes et le 2 novembre à Echallens pour le budget. Lors de la séance du 7 juin, le CoDir a également soumis à l'assemblée un préavis afin de modifier les statuts de l'association afin de permettre la fermeture de l'antenne de l'agence d'assurances sociales (AAS) de Cheseaux et de regrouper les activités de l'AAS à Romanel. Ce préavis a été accepté.

Fin août la collaboratrice qui travaillait à Cheseaux a intégré l'agence de Romanel. Suite au départ à la retraite de la préposée de cette agence, c'est celle de l'agence du Mont qui en a repris la gestion. Ainsi, les deux petites agences de l'ARASPE présentes dans le district de Lausanne travaillent dorénavant en équipe. Cela a également permis d'élargir les horaires d'ouverture pour la population.

Durant l'année, d'âpres négociations ont été menées avec le canton qui se proposait de supprimer les activités du CSR de l'ARASPE pour les transférer à l'association régionale d'action sociales de l'ouest lausannois (ARASOL). Cette proposition a été considérée comme inacceptable par les deux associations. Suite à une prise de position très ferme de l'ARASPE et de l'ARASOL, le Conseil des régions d'action sociales (CDRAS) a décidé à l'unanimité de soutenir l'implantation d'une agence à Prilly et de refuser la disparition du CSR de l'ARASPE.

L'ARAS Prilly-Echallens regroupe deux secteurs de prestations distincts : le Centre social régional, autorité d'application de l'aide sociale à Prilly, Echallens et Penthalaz, et les Agences, qui conseillent et orientent la population en matière d'assurances sociales à Prilly, Echallens, Romanel et au Mont-sur-Lausanne.

Le Centre social régional a connu en 2018 un développement historique dans l'évolution du nombre de dossiers d'aide sociale, avec une baisse de 4% par rapport à l'année précédente. C'est un tournant dans un domaine où le nombre de dossiers grimpe chaque année avec l'évolution démographique.

Ce changement s'explique en particulier par la révision légale de 2017, qui élargit l'accès à la prestation cantonale de la rente-pont pour les chômeurs âgés, et qui restreint l'octroi de l'aide sociale aux jeunes adultes. Cette nouvelle mission demande au CSR de fonctionner comme un tremplin à la formation, en accélérant l'octroi d'une bourse d'étude avant la formation officielle, et intègre la contribution parentale dans la construction du projet d'insertion des adultes sans formation achevée.

Les Agences d'assurances sociales ont soutenu le déploiement de la nouvelle prestation cantonale de subside spécifique à l'assurance maladie, qui octroie des aides supplémentaires à la classe moyenne comme décidé dans la votation sur la RIE III. Elles ont aussi fait face à de nombreuses insatisfactions sur le retard de traitement des demandes de subsides aux primes d'assurance maladie par l'Etat de Vaud, qui ont atteint des niveaux inquiétants. Enfin, elles ont traité un nombre record de demandes de Prestations Complémentaires AVS/AI.

Pour l'ensemble de la gestion des ressources humaines et financières, une nouvelle adjointe de direction a été engagée.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des coûts de l'ARASPE de ces dernières années :

	2018	2017	2016	2015	2014
Coût par habitant	28.019	28.556	25.215	24.695	28.530
Coût total	35 814	35 409	30 762	31 634	34 977

AVASAD

L'augmentation de la population entraîne celle des services à délivrer (+ 3,2%). Les prestations des soins infirmiers sont en hausse pour répondre aux besoins des clients. Le soutien apporté aux proches aidants a par ailleurs été renforcé. Pour répondre à l'évolution des besoins, de nouvelles équipes spécialisées ont été mises en place et un service 24h/24 offre une réponse à tous ceux qui le nécessitent.

	2018	2017	2016	2015	2014
Coût par habitant	94.00	93.00	90.00	84.50	80.40
Coût total	116 560	113 460	115 290	103 597	94 550

Facture sociale

Les variations les plus significatives se retrouvent d'une part au niveau de l'assurance maladie (+ 14,4 millions). Les fortes hausses des primes 2017 ont en effet obligé un nombre croissant de ménages (17'000) à demander un subside. Elles se retrouvent d'autre part au niveau des prestations pour la famille et autres prestations sociales (+10,4 millions). C'est une augmentation de plus de 300 ménages qui ont bénéficié des PC Familles et de 360 bénéficiaires de la Rente-pont suite à l'abaissement de l'âge minimum d'accès à cette rente depuis le début 2017.

	2018	2017	2016	2015	2014
En points d'impôts	À recevoir	15.02	14.66	14.37	13.55

EFAJE

La diminution des frais par rapport au budget 2018 que l'on a le plaisir de constater au niveau du parascolaire et directement liée à l'existence de Croc'Lionceaux !

	2018	2017	2016	2015			
Administration par habitant		1 220	8.27	1 281	8.22	1 226	7.36
Administration total			10 089		10 530		9 023
Accueil familial de jour coût horaire			2.97		2.88		2.24
Accueil familial de jour total		13 072	38 824	15 797	45 495	14 270	31 965
Accueil Préscolaire coût horaire			5.77		4.79		5.07
Accueil Préscolaire total		15 181	87 594	15 263	73 110	12 068	61 185
Accueil parascolaire			4.67		4.76		4.34
Accueil parascolaire total		215	1 004	0	0	0	0
Croc'Lionceaux (6 mois)	11'236						
Total			137 512		129 135		102 173

Agenda 21

Cette commission s'est réunie à 5 reprises. Les 13 février, 27 mars, 28 mai, 21 juin, et 4 septembre. Elle a organisé la visite de Tridel le 17 novembre. Cette visite, passionnante, a suscité l'intérêt d'une quarantaine de nos concitoyens.

Notre commission est plus que jamais à la recherche de nouveaux membres.

Son président actuel, Monsieur Alain Santangelo, ainsi que Madame Emmanuelle Schärli ont présenté par courrier leur démission. Monsieur Bertrand Clot a quant à lui annoncé par courriel qu'il allait démissionner. Restent à la barre Madame Brigitte Huber et Monsieur Jean-François Métraux, tous deux extrêmement sollicités dans le cadre de leurs activités professionnelles...

EIAP

L'EIAP, Établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire, a terminé en septembre 2018, ses travaux de rédaction du cadre de référence pour ledit accueil. Ce cadre fixe les standards minimaux, tout en garantissant un accueil de qualité. Son entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2019.

En matière d'application de la loi, mandat a été légitimement et légalement donné à l'EIAP d'en définir le cadre de référence s'agissant des taux d'encadrement, des normes architecturales et des projets pédagogiques. Les exigences en matière de compétences et de formation restent en main de l'Office d'accueil de jour.

À l'exception de certaines villes, la grande majorité des communes s'est montrée favorable aux propositions de l'EIAP. Certains milieux, dont les professionnels, se sont opposés aux propositions de l'EIAP et ont lancé une pétition au début de l'été. La pétition a été suivie de quelques manifestations...

L'EIAP est convaincu que les normes présentées donnent suffisamment de garanties et souhaite apporter un message de confiance et de sérénité aux responsables de l'accueil parascolaire.

Ce message n'est pas encore reçu tel que souhaité et la situation reste fragile...

Les points marquants pour Christian Jaquier, municipal

Quelques chiffres pour commencer

Le refuge a été loué à 123 reprises durant l'année.

Construction et pose d'une armoire par une entreprise de serrurerie villageoise pour entreposer 8 tables et 16 bancs pliables pour environ 70 à 80 convives qui pourront être disposées sur la terrasse du refuge. Cette armoire en acier avec portes coulissantes se trouve à l'arrière du couvert à grillades.



Bâtiment chemin des Placettes N° 3

Consolidation de l'escalier à l'est du bâtiment qui sera entièrement changé dès les températures plus douces. Changement d'une pompe de circulation d'eau du chauffage, réparation de la barrière extérieure. Changement d'un lave-vaisselle appartement des combles, désinfection de nid de guêpes sous-toiture, changement d'une serrure et poignée de porte appartement rez de chaussée le tout pour un montant de CHF. 9300.00.

Mise à disposition le mercredi matin de la classe au rez de chaussée pour des mamans qui viennent avec leurs bébés ou enfants en bas âge non scolarisés. Cette association se nomme « les petites bottes » Un montant de CHF. 20.00 par semaine est perçu.

Bâtiment chemin du Cottin N° 2

Réfection de l'escalier d'entrée, mise à niveau dalles et escalier entrée extérieur appartement du rez et, réparé le portail. Réfection de la porte d'entrée, car les matériaux utilisés n'étaient pas adaptés

pour une porte extérieure, pose de ventilations sur les portes de la terrasse et aux fenêtres du second appartement au rez de chaussée. Changement d'un lavabo appartement sous-comble. Montant des travaux : CHF. 7'369.00.

Maison de commune

Entretien de la toiture, car plusieurs tuiles sont tombées et d'autres menaçaient, suite à une panne, réparation du ventilateur du groupe de refroidissement du congélateur, pour un montant de CHF. 2920.00

Salle polyvalente

Produit de locations : 44'000.00 Francs

En 2018, la salle s'est louée à **37** reprises.

La buvette à **12** reprises.

La cuisine à **7** reprises.

Installation d'un projecteur (beamer) fixe et achat de tables pour la salle du conseil, suite à plusieurs demandes de locataires, création d'une place pour effectuer des grillades devant l'entrée de la cuisine. Suite à une déféctuosité dû à l'usure, changement du compresseur de refroidissement de la chambre froide.

Les nettoyages de la cuisine et de l'entier de la salle, se font durant les vacances de pâques, d'entente entre nos deux concierges.

Chauffage

Frais de chauffage :

Dernier achat de fuel : **CHF. 21'141.00 (en 2013/année 2014 partielle)**

Coût en pellets, CHF. 15'886.00

Collège des Lionceaux

Madame Martins, la concierge engagée en février 2014 nous a envoyé sa lettre de démission pour le 31 juillet. Faisant son décompte de vacances, elle termine son emploi le 4 juillet, avant les grands nettoyages du collège. Ayant fait paraître un article dans l'Écho du Gros de Vaud, nous avons reçu plusieurs dossiers. Après une première clarification, plusieurs personnes étaient en concurrence pour ce poste. Après audition des candidats et essais durant 4 jours, le choix s'est porté sur une dame habitant le village. Il s'agit de Madame Lenka Gaudard, après son temps d'essais de trois mois et nous donnant entièrement satisfaction, son engagement est définitif.

Suite à un courrier de l'ASIRE nous demandant d'installer un système d'alarme en cas d'incendie dans le bâtiment. N'ayant pas porté ce montant au budget, cette installation sera reportée pour 2019. Entretien et changement de diverses installations sanitaires, les frais sont entièrement pris en charge par l'ASIRE.

Sécurité publique

Durant l'année, deux habitants de Bottens de diverses origines ont suivi avec succès l'entier de la procédure de naturalisation et sont devenus suisses.

Une demande selon le nouveau droit sur la naturalisation du canton est en cours.

Après avoir enregistré 128 arrivées et 123 départs, Bottens comptait au 31.12.2017, 1'263 habitants. La moyenne du nombre d'électrices et d'électeurs s'est établie à 845 personnes.

Rencontre avec le sous-chef de poste de la Gendarmerie d'Echallens en début d'année pour évaluer les risques et au cas, les besoins pour notre commune.

Suite à cette séance, il en ressort plusieurs points positifs :

- Visites de temps à autres par une patrouille au refuge et au bois de la Rueyres pour dissuader certaines personnes d'emprunter le chemin forestier qui va en direction de la déchetterie.
- Se positionne sur le parking devant le collège des Lionceaux et partage quelques recommandations avec les usagers.
- La pose du radar dans notre village à 13 reprises durant l'année, sur une durée totale de 22 heures. 6611 véhicules contrôlés, don 82 dénoncés.
- Le poste mobile qui prend position dans le village à une fréquence d'environ tous les 3 mois, fait comprendre à nos citoyens que la Gendarmerie n'est pas là que pour sanctionner, mais elle devient de plus en plus une Gendarmerie de proximité.

Notre commune a été épargnée par de gros délits ou autres durant cette année.

Le concept Police population fonctionne bien, car dès qu'un véhicule suspect ou des personnes se balade aux alentours des propriétés, la Gendarmerie est aussitôt avisée et une patrouille survient peu après pour effectuer des contrôles adéquats.



SDIS Haut-Talent

Notre corps de sapeurs-pompiers, le plus petit du canton, compte à ce jour 50 sapeurs-pompiers, dont 6 femmes. Nos sapeurs ont été alarmés à 46 reprises durant cette année.

Heureusement pour les citoyens de notre association, pas de gros événements sur nos 5 communes, mais de plus en plus de contrôles suite à des feux, soit en forêt ou à proximité d'habitations. Le coût par habitants en-dessous de Frs. 13.00, pour un bassin de population de 8'485 âmes il reste un des moins élevé du canton.

La secrétaire du CODIR et du Conseil Intercommunal a été atteinte dans sa santé en début d'année, il a fallu palier à son remplacement pour les séances du CODIR et du Conseil Intercommunal, ce qui a octroyé une charge supplémentaire de travail administratif pour ses membres. Un changement au sein de notre Comité de Direction, M. Jean-Luc Agassis de Bretigny sur Morrens à émis le vœu de prendre sa retraite politique au 30 juin. Son remplacement effectué au 1^{er} juillet par M. Marc Tille. Le CODIR est heureux de compter dans ses rangs, un spécialiste de protection incendie accrédité pour avoir élaboré toutes les consignes de sécurité et plans d'évacuation de chaque collège de notre association afin que ceci soit identique dans nos 5 communes et pour enfin être en adéquation avec la loi.

Lors d'exercices combinés des sapeurs du DPS et DAP, nous avons à plusieurs reprises constatés, un formidable engagement des formateurs, des sapeurs et de l'EM. Une bonne ambiance et une symbiose règne dans notre SDIS.



Protection civile

(Organisation Régionale de Protection Civile du Gros de Vaud)

L'ORPC de notre district, compte : un Commandant, un remplaçant, un chef d'office, tous professionnels et une secrétaire à mi-temps. 8 officiers à l'EM régional et 5 compagnies pour un effectif total de 571 astreints. 2018, une année très chargée pour notre ORPC, le festival Venoge, et plus près de chez nous, la fête du blé et du pain qui a engendré pas moins de 1'500 jours de service pour les astreints et aussi des interventions en situations d'urgences. Outre des travaux d'utilité publique dans notre district, les contrôles des locaux réservés à la PC, le contrôle des 42 sirènes dans le district. Dans notre village, nous comptons un Cdt de compagnie, le cap Adrien Grisendi et pour cette année, 2 nouveaux promus. Au grade d'appointé, M. Thierry Bertschy et au grade d'Officier, le Lieutenant Christophe Martin. Le coût par habitant est Fr. 23.00 pour un bassin de population de 44'666 habitants.

Les points marquants pour Patricia Riva, municipale

Associations régionales

Lausanne Région-Commission Senior

Patricia Riva fait partie de la commission Seniors. Cette commission s'est réunie 3 fois en 2018. Lausanne Région s'est associé avec le Canton de Vaud afin d'entreprendre un indispensable travail de recherche pour connaître l'état actuel des prestations existantes en faveur des seniors de la région Lausannoise. Pour établir un diagnostic de l'offre existante en matière de prestations sociales et gérontologiques, un mandat a été confié à l'École d'études sociales (EESP). Le rapport final a été rendu en mars 2019 après une journée de réflexion organisée par Lausanne Région. Toutes les informations se trouvent sur www.lausanneregion.ch

Affaires culturelles et loisirs

Journal Contact

En 2018, le journal Contact a publié trois numéros. Un nouveau rédacteur est venu compléter l'équipe en décembre 2018. L'équipe se compose désormais de :

- Pascal Moullet : rédacteur en chef
- Patricia Riva : photos, mise en page, rédaction, publicité
- Carine Delpierre : rédaction
- Philippe Guignard : rédaction
- David Vergères : rédaction

La bonne qualité des téléphones portables apporte un vent nouveau avec des lecteurs photographes toujours plus nombreux. La rédaction encourage les participants aux différentes manifestations à envoyer leurs photos qui dans la plupart des cas sont publiées.

Sociétés Locales

L'assise des sociétés locales s'est tenue le 13 novembre 2018. Le taux de participation est en nette évolution par rapport à l'année passée. En 2018, la Municipalité a œuvré afin de répondre au mieux aux désirs, attentes et demandes des sociétés.

Consciente des difficultés que rencontrent les sociétés actuellement, la Municipalité veut par tous les moyens les aider à prospérer et continuer à animer notre village. Pour ce faire les sociétés peuvent dorénavant tenir un décompte de leur taux d'occupation de la salle polyvalente et ainsi voir leur facture de location diminuée au prorata des heures effectives d'utilisation. En effet, certaines sociétés se voient annuler leur soirée d'entraînement ou de répétition par exemple lorsque le conseil communal se réunit ou lorsque la salle est louée par des personnes extérieures.

Par ailleurs la Municipalité a décidé fin 2018 d'offrir un bon d'une valeur de 500.- maximum/année à chaque société à faire valoir sur une location (salle polyvalente, buvette ou refuge). Ceci devrait permettre aux sociétés une plus grande marge de manœuvre et les aider financièrement.

Cette année, le 1^{er} août a été organisé par Sarah et David Vergères (les organisateurs du Marché de Noël). Béatrice Métraux, conseillère d'Etat et habitante de Bottens nous a fait l'honneur de prononcer le discours du 1^{er} août.

Le Jeunesse de Bottens fait officiellement partie à nouveau de la FVJC.

En 2018 aucune disparition ou cessation d'activité dans nos sociétés locales n'a été enregistrée. Une nouvelle association a même vu le jour : "Les P'tites Bottes" qui réunit mamans et enfants non encore scolarisés, le mercredi matin, pour un petit déjeuner et des comptines. Toutes les informations sont sur www.bottens.ch/vie-culturelle/societes-locales

Jumelage

Suite au décès de Claudio Frapolli, président du jumelage, la Municipalité a souhaité qu'un nouveau comité soit mis sur pied.

Une séance a été organisée le 26 septembre avec les personnes intéressées. Au final aucun comité n'a été créé. Les personnes présentes ont souhaité être les organisateurs des Conscrits uniquement. C'est-à-dire, comme le faisait Claudio Frapolli, faire un appel ciblé pour les habitants qui fêtent une dizaine et organiser la fête de Conscrits à Guéreins. La Municipalité espère que ces échanges avec les habitants de Guéreins tissent de nouveaux liens et que le jumelage perdure de cette manière. En effet, chaque année quelques Guérinois sont ainsi accueillis pas des Bottanais lors de la fête la patate.

Transports Publics

Transports Lausannois (TL)

Bus-Pyjama : dès le 14 décembre 2018, le supplément de 4 CHF disparaît et tous les départs se font de l'arrêt Saint-François.

Une nouvelle application a vu le jour. Elle s'appelle FAIRTIQ. On l'enclenche au moment où l'on prend le bus/train et on la déclenche au moment où l'on quitte le bus/train. Infos sur www.bottens.ch

Informatique

Un nouveau programme a été acheté pour la gestion des ordres du jour et procès-verbaux de la municipalité. Non seulement, le travail de Philippe Gerber, secrétaire municipal, est simplifié, mais la recherche et l'indexation des différents points s'en trouvent facilités.

Notre site internet www.bottens.ch fonctionne bien. Les réflexes quant aux informations qui peuvent ou doivent y figurer sont chaque jour plus évidents. Malheureusement les outils statistiques de notre hébergeur sont quasi inutilisables et ne nous permettent pas de tirer des conclusions poussées. Notre site fait de plus en plus office de référence et il est un outil pratique et indispensable pour les communications.

Pour exemple, la liste officielle des manifestations est disponible sur le site. Ceci permet aux sociétés de contrôler et de demander une modification de leurs dates.

Pour rappel, la page d'accueil a un module appelé « Actualités ». C'est un outil pratique qui permet de voir en un coup d'œil les derniers articles mis récemment à jour, évitant ainsi de devoir visiter tout le site afin de trouver les dernières mises à jour.

Le pilier public, pour des questions pratique ne sera jamais identique, ni ne remplacera le pilier public officiel placé devant la Maison de Commune. Comme précisé sur le site, seul le pilier public officiel fait foi.

Épuration et assainissement

STEP

Une réparation a dû être faite sur le dégrilleur, car des lames se sont tordues par le passage de cailloux laissant ainsi passer des pates (lingettes). Ces lingettes obstruent le bras gicleur du décanteur secondaire de pierre de lave. En attendant la régionalisation des STEP nous sommes tenus d'entretenir notre station d'épuration afin de ne pas polluer le Talent.

Régionalisation

En mars 2018, la commune de Bottens a officiellement fait part de son intérêt à poursuivre l'étude en vue d'une régionalisation des STEP. Un COPIL (comité de pilotage) a été formé en novembre 2018. Le périmètre de régionalisation regroupe les 7 STEP suivantes :

- Bottens
- Cugy Praz-Faucon
- Echallens
- Fey
- Morrens-Talent
- Morrens-Mèbre
- SIEGEO

Communes faisant partie du COPIL

- Bottens
- Cugy
- Echallens
- Fey
- Goumoëns
- Montilliez
- Morrens
- Oulens-sous-Echallens
- Villars-le-Terroir

LE COPIL (dont fait partie Patricia Riva municipale) a mis sur pied 2 commissions :

- Technique et foncier (présence de Patricia Riva municipale)
- Finance et juridique

Le bureau d'ingénieur HOLINGER qui a conduit l'étude de régionalisation a été mandaté comme BAMO (Bureau Assistance Maître Ouvrage) afin de mener à bien la régionalisation.

La mise en service de la nouvelle STEP régionale d'Echallens a été estimés à mi-2026.

Le COPIL s'est réuni 3 fois en 2018 : 20 septembre (constitution du comité de pilotage) – 7 novembre 1^{ère} séance du COPIL et rédaction de la « Convention d'Étude d'une STEP régionale) - 18 décembre (création de 2 commissions : Technique-Foncier et Finance et juridique).

Séparatif

Des infiltrations d'eau ont été constatées dans la cave du bâtiment des Placettes. L'entreprise Liaudet et Pial a été mandatée afin de visiter les conduites et comprendre d'où vient le problème. Il s'avère que la fuite est liée à une conduite d'évacuation d'eau de l'église. Tout ceci ainsi que la vétusté du chemin des Placettes a conduit à une réflexion concernant la suite à donner au séparatif de notre réseau communal. Le 25 juin 2018, une demande de crédit d'étude a été faite au conseil communal pour la mise en séparatif du chemin des Placettes et du Clâtre, le remplacement de la conduite d'eau et la réfection du chemin des Placettes. Ce préavis a été accepté.

Parcs et Espaces verts

Espaces verts

Un accessoire de mulching a été acheté pour la tondeuse. L'employé communal gagne du temps en ne ramassant plus le gazon.

Des arbustes indigènes ont été plantés par l'entreprise Mathys entre la salle polyvalente et l'entreprise Pittet. Le talus ainsi mis en valeur ne demande plus d'entretien. Lorsque les arbustes auront bien grandi, ils constitueront une haie arborisée qui devrait mettre en valeur l'entrée du village.

Une balançoire double et une balançoire simple pour les bébés ont été installées au petit parc du chemin du Ru.

Décorations

Huit décors de Noël d'occasion ont été achetés et installés sur des lampadaires à la croisée au centre du village. Les grandes villes louent habituellement les décorations. Pour un petit village, il est bien moins onéreux de les acheter et de les réutiliser plusieurs années de suite.

Nota bene

Les rapports de gestion des différentes associations dont Bottens fait partie sont disponibles sur les sites internet respectifs de chaque association. Les adresses de ces sites figurent sur le site internet de la commune.

Conclusion

Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Bottens ;

- Vu le préavis municipal n°2019-08 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;

décide

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion 2018 des affaires communales.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Le Secrétaire municipal



L. Imoberdorf

P. Gerber